



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél : 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Doss n° 20100632/LRM/VB/KL

Un studio à Le Gosier

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE au Palais de Justice de POINTE-À-PITRE aura lieu une adjudication **LE JEUDI 21 MARS 2019 à 10 heures**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée NACC, S.A.S au capital de 4 945 220,33 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° siren 407 917 111, dont le siège social est 37 Boulevard Suchet à PARIS (75016) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les droits et biens indivis dépendant du lot numéro CENT DEUX (102) dans un ensemble immobilier sis à

LE GOSIER (97190)
au lieudit Blanchard

Dénommé Résidence VILLAGE SOLEIL et cadastré :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT
AC	852	Blanchard
AC	853	Blanchard
AC	854	Blanchard
AC	855	Blanchard
AC	856	Blanchard
AC	857	Blanchard

Le lot 102 est un studio à gestion locative privée indépendante de l'hôtel, portant le numéro 342 du Groupement Désirade, dans un ensemble immobilier dénommée la Résidence VILLAGE SOLEIL, sécurisée, avec piscine.

Le bien est inoccupé, doté d'une entrée avec placard une salle d'eau, un séjour, une terrasse avec un espace de cuisine dépourvu de plan de travail, une mezzanine.

Le tout pour une superficie privative de 26,95m², selon les diagnostics immobiliers, et dans ce même rapport, il a été repéré des matériaux et produits faisant apparaître la présence de fibres d'amiante.

L'installation électrique est vétuste et incomplète.

Le bien est proche des commerces.

Le syndic de copropriété est SARL AGETIS, SARL immatriculée au RCS DE POINTE-À-PITRE sous le numéro siren 514 493 071, domicilié Immeuble Fresneau, Boulevard de Houëlbourg ZI de JARRY 97122 BAIE MAHAULT.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de POINTE A PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule Visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le en un seul lot sur la mise à prix de :

QUARANTE MILLE EUROS :

40000 Euros

Frais en sus.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 28 janvier 2019

*Signé : La SCP MORTON & ASSOCIES
représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*